

CARHEBDO

Protection

Dans le cadre de ses efforts pour la cohésion sociale entre la communauté d'accueil, les réfugiés et les déplacés internes dans les localités de retour en Centrafrique, le HCR a procédé à l'installation de 150 lampadaires à Bambari, Obo, Damara, Yaloké, et à Bangui ainsi que dans certains villages dans la préfecture de la Lobaye. Ainsi, 73 lampadaires solaires ont été déjà installés dans des endroits stratégiques dont 52 dans la ville de Bambari, au centre du pays, 12 dans l'Ombella M'Poko et neuf à Bangui. D'ici peu, 40 autres lampadaires seront bientôt installés à Obo et 19 dans la Lobaye. Au-delà de la lumière que procurent ces lampadaires, ils sont surtout un outil de protection car avec l'éclairage de ces localités, les risques d'agression ou de violences basées sur le genre vont être réduits.

Le Groupe technique de Gender-Based Violence Information Management System [GBVIMS] a approuvé de manière provisoire le 16 février les données rapportées d'octobre à décembre 2017 par 6 des 7 signataires du protocole GBVIMS qui rapportent régulièrement les données. Au total 1.673 incidents ont été rapportés au dernier trimestre 2017 par GBVIMS dans au moins quatre arrondissements de Bangui et 33 sous-préfectures de la RCA. La violence sexuelle représente 15% des incidents rapportés et 85% sont constitués par d'autres types de VBG. 3% des survivantes sont âgées de 0 à 11 ans et 11% âgées de 12 à 17 ans. 9% des survivantes sont de sexe masculin et 91% de sexe féminin. Selon les données rapportées, 12% des incidents ont été commis sur les sites des déplacés. Quant au profil des auteurs, 19% sont constitués des acteurs armés non étatiques, 18% des cultivateurs ou des fermiers et 15% des commerçants ou des propriétaires. Il est fort probable que le nombre des cas rapportés sur GBVIMS soit largement en-dessous des cas qui existent au sein des communautés en RCA, et que les signataires du protocole GBVIMS n'arrivent pas à capter.

Bouar

Le HCR et ses partenaires ont placé en famille d'accueil deux mineurs dont le statut de réfugié avait été reconnu à Gore au Tchad. Ces mineurs, âgés de 15 et 17 ans, ont été accusés d'être des membres du Mouvement National de Libération de Centrafrique [MNLIC]. Ils ont été arrêtés à la suite d'une opération de la MINUSCA et déférés devant le Procureur de la République de Bouar. Après investigation, aucune charge n'a été retenue contre ces deux mineurs.

Ndélé

Le 10 février, le HCR a commencé une mission d'enregistrement et d'assistance aux réfugiés et rapatriés spontanés à Ndélé. Jusqu'à la date du 17 février, la mission a enregistré un total de 832 réfugiés Tchadiens.

L'équipe HCR a également assisté les 16 ménages à Zombossinda en NFI, ainsi que 71 ménages des rapatriés spontanés à Massama (Akroussoulbak), et d'autres suite à l'exercice en cours.

Bria

A Bria, le HCR a distribué des kits non-alimentaires [NFI] aux nouveaux déplacés venus de l'axe Yalinga et l'axe Ouadda. Au total, 116 ménages, soit 371 personnes, ont été servis des kits complets.

CONTACTS

Alexander Lewis, Associate Reporting Officer, Central African Republic
lewisa@unhcr.org, Tel: +236 70 55 28 92

Djerassem Mbaïorem, Public Information Officer, Central African Republic
mbaïorem@unhcr.org, Tel: +236 72 30 12 88

LINKS

<https://www.facebook.com/RefugeesCAR/>